

Togo : Le recensement général prorogé de 4 jours

Encore quatre jours pour le 5^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGHP-5). Dans un communiqué diffusé le 11 novembre 2022, le gouvernement togolais informe l'opinion nationale de la prorogation du recensement général de la population et de l'habitat.

Initialement prévu du 23 octobre au 12 novembre 2022, cette opération de recensement général des populations togolaises de tout âge et les communautés étrangères est ainsi prorogée jusqu'au 16 novembre 2022.

« Afin de consolider les résultats déjà obtenus, le Gouvernement porte à la connaissance de la population vivant sur toute l'étendue du territoire national -aussi bien les nationaux que les communautés étrangères- que la période des opérations de dénombrement du cinquième recensement général de la population et de l'habitat, initialement fixée du 23 octobre au 12 novembre 2022, est prorogée jusqu'au 16 novembre 2022. » indique le communiqué.

Au-delà du motif de la consolidation des résultats avancés par le gouvernement, cette prorogation permettra également à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se faire recenser de le faire dans les quatre jours supplémentaires.

Pour ce faire, le gouvernement togolais et ses partenaires financiers ont mis à la disposition de la population des numéros qui leur permettront d'appeler et de se faire recenser par rapport à leur lieu de résidence.

Ci-dessus les numéros à contacter pour se faire recenser :

Localités	contacts
DISTRICT AUTONOME DE GRAND LOMÉ	70 79 49 07
	70 79 49 08
	70 79 49 09
	70 79 49 10

MARITIME	93 24 22 22
PLATEAUX-EST	91 46 80 20
PLATEAUX-OUEST	90 58 10 48
CENTRALE	93 06 81 17
KARA	93 59 52 52
SAVANES	93 76 94 44

INFORMATIONS À COMMUNIQUER
Nom & Prénoms
Contact
Préfecture/Commune de DAGL
Localité

Enfin, il est demandé à toutes les populations togolaises de réserver un accueil chaleureux aux agents recenseurs.